



**KARATE
CANADA**
CHAMPIONNAT
NATIONAL
CHAMPIONSHIPS
2022

**JULY
1.2.3
JUILLET
2022**

**ST. JOHN'S
NEWFOUNDLAND
AND LABRADOR
TERRE-NEUVE-
ET-LABRADOR**



KARATECANADA.ORG

Mot du président de Karaté Canada

Au nom du conseil d'administration de Karaté Canada, je souhaite vous inviter au Championnat national 2022, qui se tiendra à St. John's (T.-N.-L.) lors de la fin de semaine de la fête du Canada. Il s'agira de notre premier championnat combiné depuis 2019 et de notre retour complet à la compétition depuis le premier confinement, en mars 2020. Porte d'entrée pour les programmes de l'équipe nationale, cet événement nous aidera à sélectionner les athlètes qui participeront à quatre événements majeurs en 2022 et 2023 – notamment les Championnats panaméricains juniors en août, le Championnat du Commonwealth en septembre et le Championnat du monde junior en octobre –, en plus d'influencer la sélection pour la Coupe de l'Amérique du Nord 2023 et les Championnats panaméricains senior 2023. Bien que nous en soyons encore à la transition vers la « normalité », cet événement sera notre première occasion depuis 2019 de réunir toute notre communauté pour célébrer le sport et l'art que nous aimons tant.



Nous sommes également très enthousiastes à l'idée de revenir à St. John's pour une première fois depuis 2006. Y ayant moi-même passé les 20 premières années de ma vie, je peux affirmer qu'il s'agit de l'une des villes les plus uniques et intéressantes au Canada. Ce sera l'occasion d'admirer la personnalité, l'histoire et la beauté de St. John's, ainsi qu'un spectacle pyrotechnique sur le port à l'occasion de la fête du Canada, si la météo le permet! Le site et l'hôtel de la compétition sont situés à proximité de plusieurs restaurants, boutiques et attraites incomparables. Il y a bien sûr Signal Hill, mais



si vous en avez l'occasion et le temps, partez à la découverte de la région : Faire de la randonnée ou du kayak, observer de baleines, magasiner ou simplement admirer l'éblouissante beauté sauvage des collines côtières et des montagnes, chacun y trouvera amplement son compte. Venez pour le karaté et prolongez votre séjour pour tout le reste!

En terminant, je tiens à reconnaître à quel point les dernières années ont été ardues pour nous tous, mais particulièrement pour les propriétaires de dojo et les athlètes. Certains ont perdu du temps et des occasions qu'ils ne rattraperont jamais. Malgré tout, le karaté demeure une force dynamique au Canada. C'est le début d'une nouvelle ère stimulante : de nouveaux défis nous attendent, mais comme nous sommes des karatékas, nous les relèverons de front.

Au plaisir de tous vous voir très bientôt!

Cordialement,

Craig Vokey
Président, Karate Canada

Mot du président de Karate Newfoundland & Labrador

Au nom du conseil d'administration et des membres de Karate Newfoundland & Labrador, je tiens à souhaiter la bienvenue aux meilleurs karatékas du pays, qui s'affronteront au Championnat national 2022 à St. John's.

Comme beaucoup d'autres compétitions sportives, nos championnats nationaux des deux dernières années sont tombés à l'eau en raison de la COVID-19. Je suis convaincu qu'après cette longue pause, toutes les équipes provinciales et territoriales s'uniront pour célébrer en beauté le retour du karaté avec l'édition 2022 Championnat national de Karaté Canada.



Je vous souhaite la meilleure des chances dans vos préparatifs. Au plaisir de vous faire découvrir notre magnifique ville et notre province enchantée cet été!

Cordialement,



Nathaniel Besso
Président, Karate Newfoundland & Labrador



Mot du maire de St. John's

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous inviter à St. John's pour le Championnat national de Karaté Canada, qui se déroulera du 1^{er} au 3 juillet au Mary Brown's Centre.

St. John's est une ville vibrante où gastronomie côtoie relaxation, et nous espérons que vous aurez le temps d'en explorer toutes les merveilles! Nous vous recommandons particulièrement de vous balader dans le mail piétonnier de Water Street et de jeter un œil aux magnifiques parcs Bannerman et Victoria, qui se trouvent à un jet de pierre du Mary Brown's Centre. Découvrez un pan d'histoire nord-américaine en participant aux activités de Parc Canada à Signal Hill, et prenez-vous en photo à Cap Spear, le point le plus à l'est de toute l'Amérique du Nord.

Nous avons grand-hâte de vous faire découvrir les charmes de St. John's et de Terre-Neuve et souhaitons à toutes et à tous une compétition sous le signe de la réussite, du respect et du plaisir.

Sincères salutations,

Danny Breen
maire de St. John's



Mot de la gestionnaire des événements de Karaté Canada

Ce bulletin vise à aider les organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS) dans leurs préparatifs. Il contient des renseignements généraux sur l'événement et sur l'admissibilité.

La COVID-19 nous a forcés à repenser les compétitions, surtout en ce qui a trait à la sécurité des participants. La situation étant fluide, nous continuerons de communiquer avec vous d'ici la compétition.

Nous voulons offrir la meilleure expérience possible, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension face à ces nouvelles procédures.

N'hésitez pas à communiquer avec moi à cheryl.tataryn@karatacanada.org si vous avez des questions de logistique. Les questions d'ordre technique peuvent être adressées à rodney.hobson@karatecanada.org.

Au plaisir de vous revoir!

Sincères salutations,



Cheryl Tataryn
Gestionnaire des événements
Karaté Canada

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
1.1 DATES.....	1
1.2 SITE.....	1
1.3 WEBDIFFUSION EN DIRECT.....	1
1.4 BILLETS.....	1
1.5 MESURES SANITAIRES.....	1
1.6 COUVERTURE D'ASSURANCE HORS PROVINCE – RECOMMANDATION	3
1.7 PERSONNES-RESSOURCES	3
2. POLITIQUE EN MATIÈRE D'ADMISSIBILITÉ ET EXIGENCES RELATIVES À LA CITOYENNETÉ POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES.....	5
2.1. DÉFINITIONS	5
2.2 OBJET	5
2.3 APPLICATION DE LA POLITIQUE	5
2.4 ADMISSIBILITÉ.....	6
2.5 PREUVE D'ADMISSIBILITÉ	6
3. INVITATIONS AUTOMATIQUES AU CHAMPIONNAT NATIONAL 2022.....	7
4. ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES.....	9
4.1 NOMBRE MAXIMUM D'INSCRIPTIONS	9
5. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE.....	11
5.1 KARATEGI.....	11
5.2 PLASTRON	11
5.3 COQUILLE	11
5.4 MASQUE.....	11
5.6 GANTS.....	12
5.7 PROTÈGE-PIEDS ET PROTÈGE-TIBIAS.....	12
5.8 PROTÈGE-DENTS	12

6. ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEURS.....	13
7. ADMISSIBILITÉ EN FONCTION DE L'ÂGE.....	14
7.1 KATA ET KUMITÉ JUNIOR.....	14
7.2 KUMITÉ SENIOR	14
7.3 KATA SENIOR	15
8. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LES ARBITRES ET LES OFFICIELS	16
9. PRÉINSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ATHLÈTES, LES ENTRAÎNEURS, LES ARBITRES ET LES DÉLÉGUÉS	17
10. ENREGISTREMENT/ACCRÉDITATION.....	18
11. CATÉGORIES – CHAMPIONNAT NATIONAL 2022	19
11.6KATA INDIVIDUEL HOMMES ET FEMMES.....	19
11.7KATA PAR ÉQUIPE HOMMES ET FEMMES	19
11.8KUMITÉ INDIVIDUEL FEMMES.....	19
11.9KUMITÉ INDIVIDUEL HOMMES	19
12. ATHLÈTES DE PARAKARATÉ.....	20
12.1ADMISSIBILITÉ.....	20
12.2PARAKARATÉ – CATÉGORIES SPORIVES*	20
13. TÊTES DE SÉRIE.....	22
13.1CATÉGORIES JEUNESSE (12-13 ANS, KATA ET KUMITÉ)	22
13.2CATÉGORIES JUNIORS (CADET, JUNIOR ET U21, KATA ET KUMITÉ)22	
13.3CATÉGORIES SENIOR (KATA ET KUMITÉ)	22
14. FORMULES D'ÉLIMINATION.....	24
14.1CATÉGORIES DE KUMITÉ INDIVIDUEL	24
14.2 CATÉGORIES DE KATA INDIVIDUEL	24
15. REPRISE VIDÉO.....	25
16. RÈGLEMENT DE COMPÉTITION	26
17. RÈGLES ET PROTOCOLE DE PESÉE.....	27
17.1 RÈGLES.....	27
17.2 RÈGLES ET PROTOCOLE DE PESÉE	28
18. FRAIS D'INSCRIPTION.....	30
19. PAIEMENT DE L'INSCRIPTION.....	31

20. HÔTELS OFFICIELS.....	32
21. TRANSPORT TERRESTRE	35
22. MÉDIAS SOCIAUX.....	35
23. RÉSERVATION DES SALLES D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ÉQUIPES PROVINCIALES ET TERRITORIALES	35
24. HORAIRE.....	36
24.1 HORAIRE DES ACTIVITÉS.....	36
24.2 HORAIRE DE COMPÉTITION	36
25. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET RAPPORT MÉDICAL	37
ANNEXE 1 – SYSTÈME DE LAISSEZ-PASSER	i
ANNEXE 2 – CATÉGORIES DE PARAKARATÉ DÉTAILLÉES	iv
ANNEXE 3 – HORAIRE DES ACTIVITÉS.....	x
ANNEXE 4 – EXEMPLES DE LA FORMULE DE DOUBLE ÉLIMINATION.....	xii
ANNEXE 5 – TABLEAU D'ADMISSIBILITÉ DES COMPÉTITEURS EN FONCTION DE L'ÂGE.....	xiv
ANNEXE 6 – EXIGENCES DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS POUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2022	xv
ANNEXE 7 – BANQUET DE REMISE DES PRIX	xvi
ANNEXE 8 – QUOI FAIRE À ST. JOHN'S	xvii

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 DATES

Dates de compétition : 1-3 juillet 2022

1.2 SITE

[Mary Brown's Centre](#)
50 New Gower Street
St. John's, NL A1C 1J3

1.3 WEBDIFFUSION EN DIRECT

Karaté Canada webdiffusera cet événement en direct. Pour en savoir plus, surveillez notre site Web et nos médias sociaux.

1.4 BILLETS

Pour la commodité des OPTS, des participants, des partisans, des amis et des membres de la famille, les billets de spectateurs pourront être achetés en ligne ou au guichet.

On pourra acheter des billets d'un jour ou un laissez-passer pour les trois jours du championnat. Les billets sont offerts à prix réduit en prévente. **L'événement sera gratuit pour les enfants de 9 ans et moins.**

Les billets sont en vente au [guichet du Mary Brown's Centre](#).

Demeurez à l'affût pour d'autres nouvelles...

1.5 MESURES SANITAIRES

Au moment où est publié le présent avis, les directives de la santé publique de Terre-Neuve-et-Labrador concernant la COVID-19 permettent la tenue de la compétition. Veuillez toutefois noter que la situation pourrait changer.

La santé et le bien-être de tous les participants sont notre priorité absolue. Ainsi, Karaté Canada consulte régulièrement des médecins pour

établir un plan comportant des mesures d'hygiène et de sécurité raisonnables dans le but de réduire le risque de transmission de la COVID-19 durant l'épreuve.

Nous respecterons toutes les consignes de la santé publique provinciale en vigueur lors de l'événement. Les directives les plus récentes sont publiées ici : [NLife with COVID-19](#) (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador)

INSCRIPTION

- Tous les participants – athlètes, entraîneurs, officiels, personnel de KC, représentants des OPTS, bénévoles et tiers – doivent montrer une preuve de **DOUBLE VACCINATION**. La deuxième dose doit avoir été administrée au plus tard le lundi 13 juin 2022. Cette preuve est obligatoire pour s'inscrire.

ARRIVÉE À TERRE-NEUVE

- Il incombe aux participants qui arrivent à Terre-Neuve par avion ou traversier de s'informer des éventuelles [restrictions sur les voyages](#) en vigueur. **Vérifiez cette page souvent. La situation peut évoluer rapidement.**
- La [page du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sur les restrictions de voyage](#) explique ce qui est exigé des voyageurs. **Vérifiez cette page souvent. La situation peut évoluer rapidement.**

TRANSPORT TERRESTRE

- Karaté Canada recommande fortement aux équipes voyageant par avion de réserver un véhicule multipassagers pour les déplacements entre l'aéroport et l'hôtel officiel.

HÔTEL OFFICIEL

- Les participants sont tenus d'observer tout protocole d'atténuation des risques liés à la COVID-19 que l'hôtel pourrait avoir mis en place. Les gérants d'équipe peuvent communiquer avec la personne-ressource de l'hôtel à ce sujet.

- Tout participant, sans exception, qui enfreint ces protocoles perdra son accréditation et le droit de participer à tout volet (compétitif ou non) du Championnat national.

ACCREDITATION

- Karaté Canada a prévu des mesures d'hygiène additionnelles, notamment des stations de lavage des mains.

ENTRAÎNEMENTS/PESÉES

- Karaté Canada a prévu des mesures d'hygiène additionnelles, notamment des stations de lavage des mains et un système de désinfection des tatamis.
- Tous les entraînements et les pesées seront planifiés et espacés pour réduire les attroupements.
- Il incombe à chaque équipe de désinfecter la surface d'entraînement avec l'équipement fourni avant de quitter les lieux.

COMPÉTITION

- Les participants sont tenus d'observer tout protocole d'atténuation des risques liés à la COVID-19 que pourraient exiger le [Mary Brown's Centre](#) ou le gestionnaire de l'événement de Karaté Canada.
- Karaté Canada a prévu des mesures d'hygiène additionnelles, notamment des stations de lavage des mains, la désinfection fréquente de toutes les surfaces communes comme les tables et la désinfection fréquente des tatamis.

1.6 COUVERTURE D'ASSURANCE HORS PROVINCE – RECOMMANDATION

Karaté Canada recommande fortement à tous les participants de souscrire une assurance voyage qui couvrira leurs frais médicaux s'ils devaient rester sur place pour des raisons médicales.

1.7 PERSONNES-RESSOURCES

Soutien non technique

Cheryl Tataryn

Gestionnaire des événements, Karaté Canada

Courriel : cheryl.tataryn@karatecanada.org



Gillian Benson

Logistique et équité des genres, Karaté Canada – formulaires médicaux

Courriel : gillian.benson@karatecanada.org

Soutien technique

Stéphane Rivest

Directeur du tournoi

Courriel : riveststef@gmail.com

Rodney Hobson

Président du comité de haute performance, Karaté Canada

Courriel : rodney.hobson@karatecanada.org

2. POLITIQUE EN MATIÈRE D'ADMISSIBILITÉ ET EXIGENCES RELATIVES À LA CITOYENNETÉ POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES

Karaté Canada souhaite faire un rappel de sa politique en matière d'admissibilité et des exigences relatives à la citoyenneté pour la participation au Championnat national 2022, dont le libellé est reproduit ci-après :

2.1. DÉFINITIONS

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente politique :

- a) « Jours » : nombre de jours ouvrables (sans tenir compte des week-ends et des jours fériés);
- b) « Participant » : toute personne inscrite comme athlète auprès d'une association de karaté provinciale ou territoriale membre en règle de Karaté Canada.

2.2 OBJET

La présente politique a pour objet de déterminer l'admissibilité des participants au Championnat national de Karaté Canada.

2.3 APPLICATION DE LA POLITIQUE

La présente politique s'applique à tous les participants, tels que définis dans les définitions.

La présente politique ne s'applique qu'aux questions d'admissibilité qui pourraient se poser avant le Championnat national.

Les questions d'admissibilité se posant dans le cadre de la compétition ou des événements organisés par des groupes autres que Karaté Canada, y compris ses associations membres, seront traitées en vertu de leurs politiques sauf si demandé et accepté par Karaté Canada à son entière discrétion.

2.4 ADMISSIBILITÉ

Les participants ne pourront concourir au Championnat national que s'ils répondent à l'exigence suivante : être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.

2.5 PREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Tous les participants devront prouver qu'ils répondent à l'exigence stipulée à l'article 6 de la présente politique au moment de l'inscription sur place au Championnat national (cueillette de la carte d'identité), les jours précédant le début de la compétition. La preuve consistera en l'un des documents suivants :

- Passeport canadien valide
- Certificat de citoyenneté canadienne
- Carte de citoyenneté canadienne
- Certificat de naissance délivré par une province ou un territoire canadien
- Carte de résident permanent du Canada

Après examen de toutes les preuves applicables, le directeur général, ou la personne désignée, déterminera l'admissibilité ou l'inadmissibilité du participant en vertu de la présente politique. Le participant jugé inadmissible ne pourra participer au Championnat national.

Tout participant qui fournira des renseignements erronés ou trompeurs pourra faire l'objet de mesures disciplinaires conformément à la politique en matière disciplinaire de Karaté Canada.

3. INVITATIONS AUTOMATIQUES AU CHAMPIONNAT NATIONAL 2022

Karaté Canada invitera automatiquement au Championnat national 2022 les athlètes qui appartiennent à au moins une des quatre catégories suivantes :

1. Les athlètes seniors détenant un statut (International A, B ou C, ou National A) à la fin du Sommet 2019 de Karaté Canada, indépendamment de tout changement de catégorie de poids dans les catégories seniors de kumité.
2. Les médaillés de la sélection de l'équipe nationale senior 2022.
3. Les médaillés des Championnats nationaux junior et senior 2019 (y compris les athlètes de la catégorie jeunesse), indépendamment de tout changement de catégorie d'âge ou de poids;
4. Les deux (2) membres du bassin de l'équipe nationale les mieux classés de chaque catégorie (à la fin de la saison 2019), indépendamment de tout changement de catégorie d'âge ou de poids;
5. Les athlètes du bassin de l'équipe nationale cadet, junior et U21* ainsi que les athlètes de la catégorie jeunesse qui, durant la saison 2019-2020 de Karaté Canada, ont obtenu au moins une 5^e place dans un événement de la ligue jeunesse de la WKF en 2019, au Championnat panaméricain junior 2019 (PKF) ou au Championnat du monde junior 2019 (WKF), indépendamment de tout changement de catégorie d'âge ou de poids dans les catégories juniors (jeunesse, cadet, junior et U21).

Conformément aux quatre points ci-dessus, les invitations qui seront automatiquement envoyées à certains athlètes pour le Championnat national junior 2022 et le Championnat national senior 2022 viseront uniquement la discipline pour laquelle l'athlète a obtenu une médaille ou un classement. Autrement dit, un athlète invité automatiquement en kata n'est pas invité automatiquement en kumité, et vice-versa.

Ces athlètes doivent tout de même répondre aux critères d'admissibilité établis par leur OPTS respectif (eu égard à la participation aux championnats de sélection provinciale et/ou aux séances d'entraînement, etc.).

Les athlètes de kumité invités automatiquement peuvent s'inscrire au Championnat national junior 2022 ou au Championnat national senior 2022 dans n'importe quelle catégorie de poids, peu importe la catégorie à laquelle ils appartenaient au moment de leur invitation automatique.

Tous les athlètes admissibles peuvent compétitionner dans n'importe quelle catégorie d'âge à laquelle ils sont admissibles.

De plus, tous les athlètes invités automatiquement doivent être des membres actifs et en règle du bassin de l'équipe nationale par ses entraîneurs-chefs, conformément aux critères publiés de sélection de l'équipe nationale.

Remarque : La liste des athlètes qui ont été invités automatiquement a déjà été remise aux OPTS et sera bientôt publiée sur le site Web de Karaté Canada.

4. ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

Tous les participants doivent être des membres de leurs associations et équipes provinciales ou territoriales de karaté (déclarés auprès de Karaté Canada et qui ont payé leurs droits d'adhésion), et seuls les gérants d'équipe ou les représentants désignés des OPTS peuvent préinscrire les participants en ligne.

À noter : Les membres du bassin de l'équipe nationale senior de kumité doivent participer à titre de membres de leur équipe provinciale ou territoriale (dans les compétitions individuelles et par équipe) et doivent être jugés admissibles conformément aux critères de leur province ou territoire.

4.1 NOMBRE MAXIMUM D'INSCRIPTIONS

4.1.1. Kumité individuel

Chaque province/territoire peut inscrire un maximum de trois (3) concurrents par catégorie de kumité individuel, en plus de tous les athlètes invités automatiquement. Ces derniers doivent tout de même répondre aux critères d'admissibilité établis par leur OPTS respectif (eu égard à la participation aux championnats de sélection provinciale et/ou aux séances d'entraînement, etc.).

4.1.2. Kumité par équipe

Pour l'heure, Karaté Canada ne prévoit pas offrir aux OPTS la possibilité d'inscrire des athlètes aux catégories de kumité par équipe lors de cette compétition. Seules les catégories individuelles de kumité y seront présentées.

4.1.3. Kata individuel

Chaque province/territoire peut inscrire un maximum de quatre (4) concurrents par catégorie individuelle, en plus de tous les athlètes invités automatiquement. Ces derniers doivent tout de même répondre aux critères d'admissibilité établis par leur OPTS respectif (en ce qui concerne la participation aux championnats de sélection provinciale et/ou aux séances d'entraînement, etc.).

4.1.4. Kata par équipe

Chaque province/territoire peut inscrire un maximum d'une (1) équipe de kata.

Karaté Canada acceptera également les inscriptions d'équipes de catégorie senior de kata composées d'athlètes provenant de différentes fédérations provinciales (les détails concernant l'inscription de ces équipes seront fournis dans une version ultérieure du bulletin).

***IMPORTANT : Pour que les inscriptions individuelles de ses athlètes et de ses entraîneurs soient valides, chaque OPTS doit effectuer le paiement intégral des droits d'adhésion pour 2022, et le bureau de Karaté Canada doit avoir reçu tous les renseignements sur les personnes inscrites avant le début de la compétition.

4.1.5. Parakaraté

Chaque province/territoire peut inscrire un maximum de quatre (4) concurrents par catégorie individuelle, en plus de tous les athlètes invités automatiquement. Ces derniers doivent tout de même répondre aux critères d'admissibilité établis par leur OPTS respectif (en ce qui concerne la participation aux championnats de sélection provinciale et/ou aux séances d'entraînement, etc.).

5. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Tout l'équipement (y compris l'uniforme/le karategi) doit agir comme l'équipement actuel de la WKF, mais il ne doit pas nécessairement être celui de la WKF. L'équipement approuvé par la WKF ne peut être refusé au Championnat national 2022.

5.1 KARATEGI

Conformément au règlement de compétition de la WKF en vigueur, le port de karategis ayant de la broderie de couleur aux épaules est permis dans TOUTES les catégories (kata et kumité) aux Championnats nationaux de Karaté Canada 2022.

Le port de karategis ayant de la broderie bleue, rouge ou blanche aux épaules est donc permis. Le cas échéant, le port de karategis ayant de la broderie or aux épaules n'est permis que pour les champions du monde en titre de la WKF (aucune autre couleur permise).
(Exemples de broderie rouge aux épaules.)



5.2 PLASTRON

Le port d'un plastron approuvé est obligatoire pour tous les participants en kumité.

5.3 COQUILLE

Obligatoire pour tous les athlètes masculins en kumité.

5.4 MASQUE

Le port du masque est interdit.

5.6 GANTS

Les participants doivent avoir une paire de gants bleus et une paire de gants rouges (ou de protège-mains).

5.7 PROTÈGE-PIEDS ET PROTÈGE-TIBIAS

Les participants doivent avoir une paire de protège-pieds et de protège-tibias bleus et une paire de protège-pieds et de protège-tibias rouges.

5.8 PROTÈGE-DENTS

Obligatoire pour tous les athlètes en kumité.

6. ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEURS

Tous les participants doivent être des membres de leurs associations et équipes provinciales ou territoriales de karaté, et seuls les gérants d'équipe ou les représentants désignés des OPTS peuvent préinscrire les participants en ligne.

EXIGENCES DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS :

Toutes les exigences de formation et de certification du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) qui s'appliquent à cette compétition sont décrites à l'annexe 6 (ces exigences varient selon le nombre d'entraîneurs par équipe provinciale ou territoriale).

Tout niveau de formation ou de certification du PNCE supérieur aux niveaux prévus à l'annexe 6 sera également considéré comme valide. Karaté Canada vérifiera tous les titres de compétence et les dossiers des entraîneurs du PNCE par l'entremise du Casier (la base de données en ligne de l'Association canadienne des entraîneurs) après la date limite d'inscription et avant le début de la compétition. Des circonstances atténuantes justifiant la non-conformité à ces exigences peuvent être considérées par Karaté Canada, à titre exceptionnel et moyennant une justification suffisante.

Recommandations du comité du PNCE aux OPTS :

- On recommande aux organismes provinciaux ou territoriaux de karaté de consulter les relevés de leurs entraîneurs dans le Casier pour vérifier s'il leur manque des formations ou des certifications.
- Dans les deux prochains mois, le comité du PNCE aidera les OPTS à planifier et à offrir les modules en ligne propres au sport nécessaires.

7. ADMISSIBILITÉ EN FONCTION DE L'ÂGE

Veillez noter les renseignements suivants relativement à l'âge d'admissibilité des participants aux Championnats nationaux de Karaté Canada 2022.

7.1 KATA ET KUMITÉ JUNIOR

Les athlètes cadets, juniors et U21 peuvent concourir dans la catégorie d'âge à laquelle ils seront admissibles au premier jour du Championnat national junior 2022, ou dans une catégorie d'âge supérieure s'ils ont l'âge de concourir dans cette catégorie au premier jour des Championnats panaméricains cadets, juniors et U21 2022 (PKF) (prévu le 25 août 2022) ou du Championnat du monde junior (WKF) (prévu le 26 octobre 2022). Pour participer aux Championnats nationaux 2022 dans la catégorie jeunesse, les athlètes doivent avoir l'âge requis (12 ou 13 ans) le premier jour de la compétition (1^{er} juillet 2022). Les athlètes qui ont l'âge requis pourront participer à la fois aux épreuves des catégories jeunesse et cadet.

Les participants de toutes les catégories doivent savoir qu'à moins d'avoir l'âge requis pour concourir dans une catégorie donnée aux événements internationaux clés de la saison 2022-2023 (à la date de ces événements, notamment les Championnats panaméricains cadets, juniors et U21 2022 (PKF), ils ne pourront PAS représenter le Canada à ces compétitions dans ces catégories.

Voir le [Tableau d'admissibilité des compétiteurs en fonction de l'âge](#).

7.2 KUMITÉ SENIOR

Les athlètes de la catégorie U21 peuvent s'inscrire dans les catégories senior.

Les athlètes âgés de 17 ans peuvent s'inscrire à cet événement, pourvu qu'ils aient 18 ans au premier jour des Championnats panaméricains seniors 2023 (PKF), prévu le 1^{er} mai 2023. Voir le [Tableau d'admissibilité des concurrents en fonction de l'âge](#).

Les participants doivent savoir qu'à moins d'avoir l'âge requis pour concourir dans la catégorie senior aux événements internationaux clés de

la saison 2022-23 (à la date de ces événements), ils ne pourront PAS représenter le Canada à ces compétitions dans cette catégorie.

7.3 KATA SENIOR

Les athlètes de la catégorie U21 peuvent s'inscrire dans les catégories senior. (Veuillez noter que l'âge minimum requis pour les catégories seniors de kata individuel et par équipe aux compétitions internationales est de 16 ans.)

Les athlètes âgés de 15 ans peuvent participer à cet événement, pourvu qu'ils aient 16 ans au premier jour des Championnats panaméricains seniors 2023 (PKF), prévu le 1^{er} mai 2023. Voir le [Tableau d'admissibilité des concurrents en fonction de l'âge](#).

Les participants doivent savoir qu'à moins d'avoir l'âge requis pour concourir dans la catégorie senior aux événements internationaux clés de la saison 2022-23 (à la date de ces événements), ils ne pourront PAS représenter le Canada à ces compétitions dans cette catégorie.

8. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LES ARBITRES ET LES OFFICIELS

Dans le cadre du Championnat national 2022, Karaté Canada n'acceptera que les officiels qui répondent aux critères suivants :

- a) Détenteur d'une licence internationale (WKF ou PKF, juge ou arbitre).
- b) Détenteur d'une licence nationale A de Karaté Canada (juge ou arbitre).
- c) Les candidats aux postes d'arbitre et de juge, de même que les détenteurs de licence probatoire, doivent solliciter l'approbation de la Commission d'arbitrage pour pouvoir participer.

(À noter : Karaté Canada remboursera aux associations provinciales et territoriales membres l'hébergement des officiels admissibles pour la durée de l'événement, en occupation double et à des dates précises. Les OPTS concernés recevront de plus amples renseignements à ce sujet.)

9. PRÉINSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ATHLÈTES, LES ENTRAÎNEURS, LES ARBITRES ET LES DÉLÉGUÉS

Tous les participants, athlètes, entraîneurs, arbitres et délégués doivent se préinscrire en ligne via le site Web Sportdata.

Toutes les délégations des OPTS doivent avoir un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder au site de l'événement et au processus de préinscription. Toutes les équipes doivent utiliser les mêmes noms d'utilisateur et mots de passe utilisés pour la préinscription en ligne lors du Championnat national 2019. Si vous n'avez pas encore de nom d'utilisateur et de mot de passe, veuillez faire une demande en ligne sur le site Web de Sportdata.

Pour de plus amples renseignements sur la préinscription des équipes à l'aide du logiciel, tous les gérants d'équipe sont priés de contacter directement l'équipe du logiciel Sportdata à office@sportdata.org.

Les équipes/associations provinciales et territoriales sont responsables de la qualité et de l'exactitude des données d'inscription fournies.

*** À NOTER : Aucune inscription tardive n'est permise.**

10. ENREGISTREMENT/ACCRÉDITATION

L'enregistrement officiel aura lieu le 28 juin, dans la salle Bonavista de l'hôtel **Delta St. John's Hotel & Conference Centre**.

Les accréditations des participants/inscrits seront alors remises aux gérants d'équipe (ou à leurs représentants désignés), qui les distribueront à leurs équipes respectives.

11. CATÉGORIES – CHAMPIONNAT NATIONAL 2022

Les catégories (non para) en vigueur à l'épreuve sont les suivantes :

11.6 KATA INDIVIDUEL HOMMES ET FEMMES

- Jeunesse (12-13 ans)
- Cadet (14-15 ans*)
- Junior (16-17 ans*)
- U21 (18-20 ans*)
- Senior (16 ans et plus*)

11.7 KATA PAR ÉQUIPE HOMMES ET FEMMES

- Cadet/junior (14-17 ans*)
- U21 (18-20 ans*)
- Senior (16 ans et plus*)

11.8 KUMITÉ INDIVIDUEL FEMMES

- Jeunesse (12-13 ans*) : -42 kg, -47 kg, +47 kg
- Cadet (14-15 ans*) : -47 kg, -54 kg, +54 kg
- Junior (16-17 ans*) : -48 kg, -53 kg, -59 kg, +59 kg
- U21 (18-20 ans*) : -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg, +68 kg
- Senior (18 ans et plus) : -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg, +68 kg

11.9 KUMITÉ INDIVIDUEL HOMMES

- Jeunesse (12-13 ans*) : -40 kg, -45 kg, -50 kg, -55 kg, +55 kg
- Cadet (14-15 ans*) : -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, +70 kg
- Junior (16-17 ans*) : -55 kg, -61 kg, -68 kg, -76 kg, +76 kg
- U21 (18-20 ans*) : -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg, +84 kg
- Senior (18 ans et plus) : -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg, +84 kg

(** Voir les exceptions possibles dans la section [Admissibilité en fonction de l'âge](#) de ce bulletin.)

REMARQUE : Il n'y aura ni catégorie ouverte ni catégorie par équipe de kumité au Championnat national 2022.

12. ATHLÈTES DE PARAKARATÉ

Karaté Canada organisera des compétitions de kata pour les hommes et femmes de niveaux junior ou adulte au Championnat national 2022.

Tous les athlètes ayant un handicap doivent être inclus comme membres à part entière de l’alignement de l’équipe provinciale/territoriale et recevoir le même accès aux entraînements de l’équipe, le même uniforme et le même financement pour le Championnat national. Les équipes provinciales/territoriales sont responsables d’inscrire les athlètes ayant un handicap via Sportdata avec leurs autres athlètes.

12.1 ADMISSIBILITÉ

- Le handicap de l’athlète doit être considéré comme permanent.

	JUNIOR	SENIOR
	Date de naissance	Date de naissance
Para-kata	7 septembre 2006 1 ^{er} juillet 2010	Au plus tard le 6 septembre 2006

Les athlètes de parakaraté doivent envoyer à leur OPTS un formulaire médical, ainsi qu’une attestation de leur déficience et le code de celle-ci.

Voir l’[annexe 2](#) pour en savoir plus sur l’admissibilité dans chaque catégorie et sur les codes des déficiences.

12.2 PARAKARATÉ – CATÉGORIES SPORTIVES*

Karaté Canada se réserve le droit de jumeler les catégories afin d’offrir un calibre de compétition adéquat.

Les athlètes atteints de plus d’un handicap ne pourront concourir que dans une seule catégorie sportive. Les athlètes sont classifiés en fonction des critères de déficience de la catégorie dans laquelle ils sont inscrits.

Tous les athlètes concourront même s’il n’y a qu’un seul participant par catégorie.

1. **K-10 Déficience visuelle** – doit concourir les yeux bandés a) masculin
b) féminin
2. **K-21 Déficience intellectuelle** – QI de 75 ou moins selon les tests standards; incapacité survenue avant l'âge de 18 ans. Limitations significatives du comportement adaptatif qui se manifestent dans les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques. a) masculin b) féminin
3. **K-22 Déficience intellectuelle** – trisomie 21 a) masculin b) féminin 19
4. **K-30 Déficience physique** – avec fauteuil roulant – doit concourir en fauteuil roulant a) masculin b) féminin
5. **K-40 Déficience physique, mobilité réduite debout** – doit concourir sans fauteuil roulant a) masculin b) féminin

(* Ces catégories pourraient changer. Le cas échéant, Karaté Canada avisera ses membres dès que possible.)

13. TÊTES DE SÉRIE

Les têtes de série des catégories individuelles au Championnat national 2022 de Karaté Canada seront établies comme suit (priorité décroissante).

13.1 CATÉGORIES JEUNESSE (12-13 ANS, KATA ET KUMITÉ)

- Les 4 médaillés du Championnat national junior 2019 dans la même catégorie.

Le classement est fonction du résultat : le médaillé d'or sera mieux classé que le médaillé d'argent, et ainsi de suite.

À NOTER : L'ordre de priorité n'est applicable que si l'athlète participe au Championnat national dans la catégorie où il/elle a obtenu les points de classement ou la médaille.

13.2 CATÉGORIES JUNIORS (CADET, JUNIOR ET U21, KATA ET KUMITÉ)

- Les 4 meilleurs athlètes au classement KC dans la même catégorie, au terme de la saison 2019-2020**.
- Les 4 médaillés du Championnat national junior 2019 dans la même catégorie.
- Le médaillé d'or sera mieux classé que le médaillé d'argent, et ainsi de suite.

** Le statut de membre du bassin de l'équipe nationale ne sera pas pris en compte lors de la sélection des têtes de série ou de l'événement.

À NOTER : L'ordre de priorité n'est applicable que si l'athlète participe au Championnat national dans la catégorie où il/elle a obtenu les points de classement ou la médaille.

13.3 CATÉGORIES SENIOR (KATA ET KUMITÉ)

- Les athlètes ayant un statut international dans la même catégorie (A, puis B, puis C, en ordre décroissant du classement KC)**.

- Les athlètes ayant un statut national dans la même catégorie (en ordre décroissant du classement KC)**.
- Les 4 médaillés de l'Épreuve de sélection senior 2022 dans la même catégorie.
- Le médaillé d'or sera mieux classé que le médaillé d'argent, et ainsi de suite.

* Les athlètes n'ont pas à être membres en règle du bassin de l'équipe nationale au moment du Championnat national.

NOTE : L'ordre de priorité n'est applicable que si l'athlète participe au Championnat national dans la catégorie où il/elle a obtenu le statut mentionné, les points de classement ou la médaille.

14. FORMULES D'ÉLIMINATION

Les formules d'élimination suivantes seront en vigueur.

14.1 CATÉGORIES DE KUMITÉ INDIVIDUEL

Le format de compétition sera confirmé dans les cinq jours suivant la clôture des inscriptions.

Une médaille de bronze est décernée aux athlètes classés 3^e et 4^e.

Voir l'exemple à l'[annexe 4](#).

(S'il y a seulement trois athlètes dans une catégorie, une formule de tournoi à la ronde sera employée.)

14.2 CATÉGORIES DE KATA INDIVIDUEL

Système de pointage de la WKF; toutefois, comme pour les compétitions antérieures, un match supplémentaire aura lieu (dans chaque catégorie de 4 athlètes ou plus) entre les vainqueurs du repêchage pour déterminer la 3^e place et la 4^e place.

Une médaille de bronze est décernée aux athlètes classés 3^e et 4^e.

Note : Les athlètes qui s'affronteront pour la 3^e place pourront répéter un kata effectué lors d'une ronde antérieure.

15. REPRISE VIDÉO

Cela reste à confirmer, mais Karaté Canada entend donner aux entraîneurs l'accès à la reprise vidéo instantanée lors des rondes d'élimination et de médailles des catégories de kumité individuel. Ce système serait administré conformément aux règles de la WKF.

16. RÈGLEMENT DE COMPÉTITION

Sauf indication contraire dans le bulletin d'information de l'événement, le règlement du Championnat national 2022 de Karaté Canada sera celui de la WKF pour le kata et le kumité, publié et en vigueur au 1^{er} janvier 2022. (En anglais : https://www.wkf.net/pdf/WKF_Compétition%20Rules_2020_EN.pdf)

17. RÈGLES ET PROTOCOLE DE PESÉE

17.1 RÈGLES

17.1.1 Athlètes seniors de kumité : Écart de poids admissible

Le poids des athlètes qui participent au Championnat national 2022 de Karaté Canada doit se situer dans les limites de la catégorie dans laquelle ils sont inscrits. Un écart de 0,4 kg par rapport aux limites inférieure et supérieure de la catégorie est toutefois toléré.

Exemples :

- Homme senior (18 ans et plus) : -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg, +84 kg;
- Homme senior, catégorie kumité -75 kg : Poids cible acceptable de 66,60 kg à 75,39 kg;
- Homme senior, catégorie kumité -67 kg : Poids cible acceptable de 59,60 kg à 67,39 kg;

17.1.2 Athlètes seniors de kumité : Athlètes qui ne respectent pas les limites de poids

Tout athlète dont le poids ne respecte pas les limites inférieure et supérieure d'une catégorie, écart de 0,4 kg compris, sera refusé. On lui accordera cependant un délai additionnel, soit jusqu'à la fin de la période de pesée le jour désigné pour la pesée.

Comme établi au point 1, les limites de poids des catégories doivent être respectées à 0,4 kg près.

- a) Les athlètes de kumité dont le poids est supérieur à la limite maximale (écart compris) d'une catégorie ne pourront pas concourir dans cette catégorie.
- b) Les athlètes de kumité dont le poids est inférieur à la limite minimale (écart compris) d'une catégorie ne pourront pas concourir dans cette catégorie.

17.2 RÈGLES ET PROTOCOLE DE PESÉE

Les pesées auront lieu le jeudi 30 juin 2022 à l'hôtel Delta St. John's Hotel & Conference Centre. En voici le protocole :

1. La pesée officielle se déroulera la veille du début des compétitions.
 - a) Pesée « hâtive » pour certains athlètes : 7 h 15 à 8 h [précisions au point 14].
 - b) Pesée « régulière » : 8 h à 12 h (midi).
 - c) Pesée « dernière chance » : 16 h à 16 h 45 [précisions au point 16].
 - d) Le responsable de la pesée inscrit le poids authentifié sur le document d'identification de l'athlète.
6. Une fois la période de pesée officielle terminée, toute demande de pesée devra faire l'objet d'une procédure d'appel exceptionnelle auprès du directeur général de Karaté Canada.
7. Tous les athlètes doivent se présenter à la pesée durant la période de pesée officielle affichée. Toutefois, si le nombre d'athlètes s'avère plus élevé que prévu, la période initialement allouée à la pesée pourrait être prolongée.
8. Pour la pesée, les athlètes portent habituellement un short et un t-shirt, mais peuvent être autorisés à se faire peser en sous-vêtements ou nus s'ils le désirent.
9. Des paravents seront installés autour de l'aire de pesée pour préserver l'intimité des athlètes.
10. Aucun spectateur ne doit être présent pendant la pesée.
11. Un entraîneur, ou son représentant désigné, doit assister à la pesée pour chacune des équipes inscrites. Il ne devra en aucun cas intervenir dans le processus de pesée.
12. Les athlètes sont pesés par des responsables de même sexe qu'eux. Aucune personne de sexe opposé n'est admise dans l'aire de pesée officielle, sans exception.
13. À leur arrivée, les athlètes doivent présenter leur accréditation officielle pour l'événement. Ceux qui ne l'ont pas en leur possession ne seront pas admis à la pesée, sans exception.

14. Tout athlète dont le poids ne respecte pas l'écart de 0,4 kg sera refusé. On lui accordera cependant un délai additionnel, soit jusqu'à la fin de la période de pesée le jour désigné pour la pesée.
15. Les athlètes identifiés par leur entraîneur comme perdant du poids en prévision de la pesée, et dont le poids n'excède pas de plus de 2 kg la limite supérieure de leur catégorie de poids, pourraient pouvoir se présenter à une période de pesée hâtive.
16. Le nombre maximal de places par province pour la pesée hâtive est établi selon le ratio suivant :

Taille de	<25	25-50	51-75	76-100	>100
Nombre maximal d'athlètes pour la pesée « hâtive »	3	4	5	6	7

17. Une pesée de la « dernière chance » est prévue à l'intention de ceux qui cherchent à faire le poids. Aucune restriction quant aux athlètes qui peuvent se présenter à cette pesée, qui aura lieu à la fin de la journée de pesée, de 16 h à 16 h 45.

18. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont les suivants :

- Inscription individuelle : 125 \$
- Inscription kata par équipe : 200 \$

AUCUNE INSCRIPTION TARDIVE N'EST PERMISE. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ EN CAS D'ANNULATION.

À NOTER :

Les athlètes qui annulent leur inscription au plus tard le 4 juin 2022 pour des raisons médicales, et qui présentent une preuve valide de blessure ou de maladie (note médicale) à Karaté Canada avant cette date, peuvent obtenir un remboursement des frais d'inscription, moins 50 \$ de frais d'administration.

Veillez noter que les frais d'inscription sont **non remboursables** pour toute autre raison et qu'aucun remboursement ne sera fourni, quelle que soit la raison, à partir du 5 juin 2022.

19. PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

VIREMENT ÉLECTRONIQUE (OPTION PRIVILÉGIÉE)

Les virements doivent être envoyés à Karaté Canada au plus tard le **10 juin 2022**, avec une confirmation par courriel à robin.witty@karatecanada.org.

Veillez utiliser les renseignements suivants :

Bénéficiaire : Karaté Canada
Adresse du bénéficiaire : 500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
N° de compte : 2058626
N° de transit : 30015
N° de la banque : 815
Adresse de la banque : C.D. Cœur-de-l'Île
1080, rue Bélanger Est, Montréal (Québec) H2S 1H2

CHÈQUE

Les chèques doivent être envoyés par la poste au bureau de Karaté Canada au plus tard le **10 juin 2022**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Karaté Canada
Championnats nationaux de Karaté Canada 2022
Case postale 637, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3

20. HÔTELS OFFICIELS

HÔTEL DELTA ST. JOHN'S HOTEL & CONFERENCE CENTRE – HÔTEL PRINCIPAL

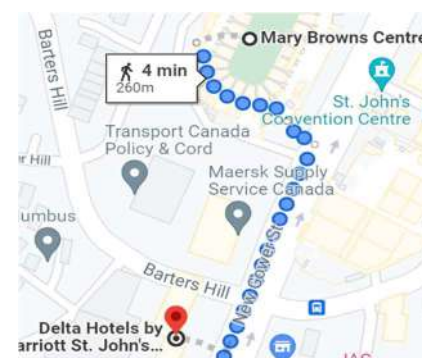
Tarif : 159 \$ (occupation double)
Supplément de 15 \$ par personne et par nuit.
TVH de 15 % et taxe touristique de 4 % en sus.

Personne-ressource : Marlene Power
(marlene.power@whg.com)

Date limite de réservation : 27 mai 2022

C'est à cet hôtel qu'auront lieu l'accréditation, les réunions et le banquet de remise des prix. Situé à côté du Mary Brown's Centre.

- Hôtel spacieux
- Wi-Fi gratuit dans les chambres
- Salle de sports, piscine intérieure chauffée et bain-tourbillon
- Situé à côté du Mary Brown's Centre
- **Local d'entraînement sur place**



Hôtel DoubleTree by Hilton St. John's Harbourview

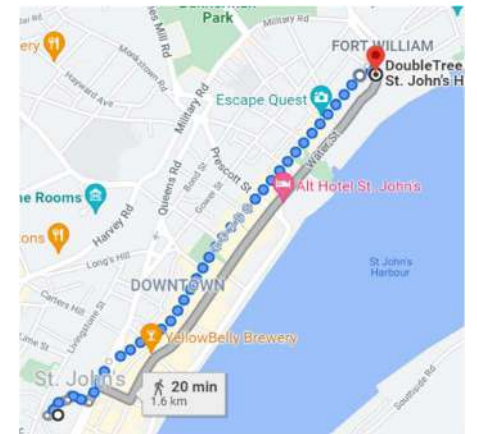
Tarif : 159 \$ (occupation double) – Vue sur le port : 179 \$
Supplément de 10 \$ par personne et par nuit.
TVH de 15 % et taxe touristique de 4 % en sus.

Personne-ressource : Kate Goodwin
(kate.goodwin@hilton.com)

Date limite de réservation : 27 mai 2022

***Mon coup de cœur! Superbe hôtel plein de cachet
Parfait pour les petits OPTS***

- Wi-Fi gratuit dans les chambres
- Salle de sport
- À 20 minutes de marche du Mary Brown's Centre
- À 5 minutes de marche du local d'entraînement de l'hôtel Sheraton



[Holiday Inn St. John's Conference Centre](#)

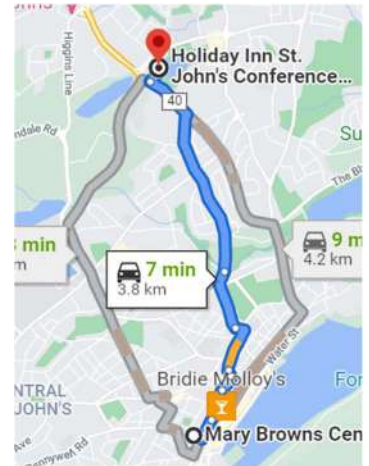
Tarif : 156 \$ (occupation double)
Supplément de 10 \$ par personne et par nuit.
TVH de 15 % et taxe touristique de 4 % en sus.

Personne-ressource : Heather McNeil
(heather.mcneill@sunraygroup.ca)

Date limite de réservation : 27 mai 2022

Loin du centre-ville, cet hôtel est parfait pour les grandes équipes ou celles qui voyagent avec des membres de la famille. Glissades d'eau GÉANTES!

- Piscines intérieure et extérieure
- Grande salle de sport
- Restaurant East Side Mario's sur place
- Petit réfrigérateur dans les chambres
- À 7 minutes d'auto du Mary Brown's Centre
- **Local d'entraînement sur place**



21. TRANSPORT TERRESTRE

Le transport de l'aéroport ou vers l'aéroport est la responsabilité des participants.

22. MÉDIAS SOCIAUX

Le Championnat national 2022 de Karaté Canada approche à grands pas et nous voulons rester en contact avec vous! Suivez Karaté Canada sur Instagram, [Facebook](#) et [Twitter](#) pendant toute la compétition.

Instagram et Twitter : @KarateCanada

Facebook : <https://www.facebook.com/Karate-Canada-459465044133223/?fref=ts>

Le mot-clic officiel du Championnat national de Karaté Canada 2022 est #KCNationals2022. N'oubliez pas de l'utiliser dans toutes vos publications!

23. RÉSERVATION DES SALLES D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ÉQUIPES PROVINCIALES ET TERRITORIALES

Les OPTS pourront accéder aux locaux d'entraînements situés dans les hôtels suivants :

- Hôtel Delta St. John's Hotel & Conference Centre (partagé avec les clients de l'hôtel Alt St. John's)
- Sheraton Hotel Newfoundland (partagé avec les clients de l'hôtel DoubleTree)
- Holiday Inn St. John's Conference Centre

Peu avant la compétition, vous recevrez un courriel vous invitant à réserver des plages d'entraînement.

24. HORAIRE

24.1 HORAIRE DES ACTIVITÉS

L'horaire des activités sera publié dans un bulletin à venir.

24.2 HORAIRE DE COMPÉTITION

Tous les détails au sujet de l'horaire de la compétition seront disponibles sur Sportdata dès le lundi 27 juin 2022. Le lien pour y accéder sera d'ici là publié par Karaté Canada. Veuillez noter que cet horaire peut être modifié

25. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET RAPPORT MÉDICAL

Tous les concurrents (kata, kumité et parakaraté) doivent remettre une décharge de responsabilité, un formulaire de renonciation et un rapport médical dûment remplis et signés pour être autorisés à participer à la compétition.

Les athlètes participant aux catégories de parakaraté reconnues par la WKF doivent remettre le [formulaire de diagnostic médical de la WKF](#) ainsi que la décharge de responsabilité et le formulaire de renonciation de Karaté Canada. Les athlètes participant à la catégorie de mobilité réduite debout doivent remettre le formulaire médical de Karaté Canada et fournir une attestation de leur déficience ainsi que le code de cette dernière. Tous ces formulaires doivent être envoyés à l'OPTS de l'athlète.

Ils seront bientôt disponibles sur Sportdata, dans la section Téléchargements de la page du Championnat national 2022 de Karaté Canada; les OPTS membres seront avisés par courriel dès leur publication. Ils devront communiquer avec les athlètes pour leur demander de leur remettre par voie électronique les formulaires remplis. Finalement, ils devront envoyer une version électronique des formulaires signés de tous leurs concurrents à Karaté Canada avant le 10 juin 2022.

Veuillez noter qu'aucun formulaire ne sera accepté après cette date ou sur les lieux du championnat. Les formulaires incomplets peuvent entraîner une disqualification de la compétition.

ANNEXE 1 – SYSTÈME DE LAISSEZ-PASSER

Les OPTS membres de Karaté Canada recevront un nombre de laissez-passer établi en fonction de la taille de l'équipe qu'ils inscrivent au Championnat.

Le système de laissez-passer permet de prévenir plusieurs problèmes potentiels, comme la possibilité que les équipes des provinces les plus peuplées comptent trois ou quatre des meilleurs athlètes dans une catégorie. Ce système offre également aux athlètes performants qui déménagent d'une province ou d'un territoire à un autre en plein processus de sélection, ou qui ont manqué des épreuves de sélection en raison d'une maladie, d'une blessure ou des exigences du calendrier international, une occasion de participer au Championnat national, ce qui ne serait pas possible autrement.

Le système n'affecte en rien le processus de sélection adopté par les OPTS pour leur équipe des Championnats nationaux 2022; cette option leur offre plutôt plus de souplesse, ainsi que la possibilité d'inscrire des athlètes supplémentaires qui, d'après les OPTS, ont les habiletés pour participer au Championnat national ou profiteraient de cette expérience.

RATIO D'ATTRIBUTION DES LAISSEZ-PASSER

Les laissez-passer seront attribués de la manière suivante :

Taille de l'équipe	<25 athlètes	25-50 athlètes	51-75 athlètes	76-100 athlètes	>100 athlètes
Laissez-passer	2 inscriptions	3 inscriptions	4 inscriptions	5 inscriptions	6 inscriptions

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

La sélection des athlètes qui seront inscrits aux Championnats nationaux 2022 grâce au système de laissez-passer sera laissée à la discrétion de chaque OPTS (sous réserve de l'approbation de Karaté Canada); on s'attend cependant à ce que tous les OPTS respectent les exigences minimales suivantes pour l'inscription des athlètes bénéficiant de laissez-passer.

Pour inscrire des athlètes bénéficiant de laissez-passer au Championnat

national 2022, les OPTS doivent soumettre le nom de ces athlètes ainsi que les catégories auxquelles ils appartiennent (jusqu'à concurrence du maximum de laissez-passer alloués, selon le ratio d'attribution ci-dessus – une inscription compte comme un laissez-passer) à Karaté Canada, par la poste ou par courriel, **au plus tard à minuit (HE), le 1^{er} juin 2022**, ainsi que la confirmation par écrit que chacun des athlètes **répond à au moins un de ces quatre critères** :

1. L'athlète a terminé au 4^e rang du classement final des sélections provinciales ou territoriales de 2021-22 dans cette catégorie de kumité individuel (excluant les athlètes invités automatiquement);
2. L'athlète a terminé au 5^e rang du classement final des sélections provinciales ou territoriales de 2021-22 dans cette catégorie de kumité individuel (excluant les athlètes invités automatiquement), et l'athlète classé 4^e dans la même catégorie qui s'était d'abord vu octroyer le laissez-passer l'a refusé;
3. L'athlète a terminé au 5^e rang du classement final des sélections provinciales ou territoriales de 2021-22 dans cette catégorie de kata individuel (excluant les athlètes invités automatiquement);
4. L'athlète a terminé au 6^e rang du classement final des sélections provinciales ou territoriales de 2021-22 dans cette catégorie de kata individuel (excluant les athlètes invités automatiquement), et l'athlète classé 5^e dans la même catégorie qui s'était d'abord vu octroyer le laissez-passer l'a refusé.

(La nomination exceptionnelle de concurrents ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus sera étudiée au cas par cas. L'esprit de ces critères sera toutefois respecté dans l'approbation ou le rejet d'une telle nomination.)

Seuls les athlètes qui sont membres de leur OPTS, qui satisfont à au moins un des critères énumérés ci-dessus et dont le nom est soumis à Karaté Canada par les dirigeants compétents de l'OPTS (président, directeur général ou entraîneur-chef de l'équipe) **au plus tard le 1^{er} juin 2022** seront admissibles à participer aux Championnats nationaux 2022 grâce à un laissez-passer. Karaté Canada examinera toutes les nominations attribuées par le système de laissez-passer et confirmera l'approbation de ces nominations aux OPTS **au plus tard le 5 juin**.



*** À noter : Les OPTS doivent aussi inscrire en ligne, par l'intermédiaire de Sportdata, les concurrents bénéficiant d'un laissez-passer approuvé avant la date limite d'inscription en ligne.

ANNEXE 2 – CATÉGORIES DE PARAKARATÉ DÉTAILLÉES

Karaté Canada base ses catégories de parakaraté sur les modèles actuels de déficiences admissibles de la Fédération mondiale de karaté (WKF) et du Comité international paralympique (CIP).

Pour plus de détails, voir le règlement de parakaraté de la WKF.

CATÉGORIES WKF : GROUPES ATTEINTS D'UN HANDICAP ET PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS DE PARAKARATÉ

- Pour faire partie de cette catégorie, un athlète doit avoir un handicap permanent admissible et fournir des documents médicaux détaillant son diagnostic et son état de santé actuel.
- Les catégories sont énumérées dans les règles de classification des sports; celle à laquelle appartient un athlète est déterminée par un classificateur.
- Les points bonus compensatoires seront accordés conformément à la LISTE MAÎTRESSE DE PARAKARATÉ DE LA WKF. Les athlètes non classifiés doivent soumettre tous les documents utilisés pour déterminer la catégorie sportive et participer à une évaluation un ou deux jours avant la compétition pour déterminer le nombre de points bonus compensatoires qui seront accordés. Si un seul athlète participe dans une catégorie, KC se réserve le droit d'annuler l'évaluation.

Impairment		Examples of health conditions
Intellectual Impairment		Must have a diagnosis of Intellectual Impairment by a psychologist, neurologist or psychiatrist.
Visual Impairment		Impairment of the eye structure, optic nerve / pathways, or visual cortex of the central brain: Includes albinism, retinitis pigmentosa, macular or rod cone dystrophy.
Physical Impairment	Hypertonia	Cerebral palsy, stroke, acquired brain injury, multiple sclerosis.
	Ataxia	Ataxia resulting from cerebral palsy, brain injury, Friedreich's ataxia, multiple sclerosis, spinocerebellar ataxia.
	Athetosis	Cerebral palsy, stroke, traumatic brain injury.
	Limb Deficiency	Amputation resulting from trauma or congenital limb deficiency.
	Leg Length Difference	Disturbance of limb growth or as a result of trauma. Leg length difference must be at least 7cm.
	Impaired Passive Range of Motion	Arthrogyposis, ankylosis, post-burn joint contractures.
	Impaired Muscle Power	Spinal cord injury, muscular dystrophy, brachial plexus injury.

FICHE D'INFORMATION SUR LA CLASSIFICATION

Critères d'admissibilité minimum

Pour représenter un frein important à la pratique d'un sport, un handicap doit respecter certains critères, appelés critères de handicap minimum. Pour en savoir plus, consultez les règles de classification pour le parakaraté sur le site Web de la Fédération mondiale de karaté.

Impairment		Minimal Disability – GUIDE ONLY
Intellectual Impairment		IQ of 75 or lower on standard tests, having originated before the age of 18. Evidence of significant limitations in adaptive behaviour as expressed in conceptual, social, and practical adaptive skills. Athletes with Down Syndrome.
Vision Impairment		Visual acuity less than or equal to 6/18.
Physical Impairment	Hypertonia Ataxia Athetosis	The athlete must have evidence of at least hypertonia grade 1-2 in the ankle or elbow, ataxia, athetosis or dystonic movements.
	Limb Deficiency	Total or partial absence of bones or joints as a consequence of trauma (for example, traumatic amputation), illness (for example amputation due to bone cancer) or congenital limb deficiency (for example dysmelia).
	Leg Length Difference	Leg length difference must be at least 7cm.
	Impaired Passive Range of Motion	Arthrogyrosis and/or contracture resulting from chronic joint immobilisation or trauma affecting a joint's mobility or function.
	Impaired Muscle Power	Spinal cord injury (complete or incomplete, tetra- or paraplegia or paraparesis), muscular dystrophy, spina bifida.

Catégories sportives de parakaraté

Classes	Examples (Guide Only)
Blind/visually impaired – BLINDFOLDS ARE REQUIRED (NOTE: Athletes will be classified according to the LESS-IMPAIRED eye.)	
K10	Athletes who have no sight in both eyes: – Blindness: No light perception
	Athletes who have limited vision in both eyes: – Visual acuity ranges from 3/60 to light perception in the less-impaired eye
	Athletes who have limited vision in both eyes: – Visual acuity ranges from 6/18 to 3/60 in the less-impaired eye

Intellectually impaired	
K21	Athletes must have an IQ of 75 or lower on standard tests, having originated before the age of 18. Evidence of significant limitations in adaptive behaviour as expressed in conceptual, social, and practical adaptive skills.
K22	Athletes who have an intellectual impairment and Down Syndrome as caused by extra genetic material in chromosome 21'.

Wheelchair users	
Athletes with hypertonia, ataxia, athetosis, limb deficiency, impaired range of movement, hemiplegia	
K30	Moderate involvement in both legs.
	Coordination issues or involuntary movements affecting all four limbs
	Moderate involvement on one side of their body
	Mild ataxia, athetosis, or dystonia in one arm and leg on the same side or both.
	Unilateral amputation above the knee up to the hip, or a combination of lower limb impairment/s with functional loss in one leg above the knee.
	Unilateral amputation below the knee and above or through the ankle, or a combination of lower-limb impairments with functional loss in one foot, ankle and/or lower leg, or a leg-length difference of more than seven (>7 cm).
	Wheelchair athletes with moderate to severe impairments (including coordination impairments) affecting all four limbs and the trunk. Upper limb strikes and wheelchair propulsion is difficult. Trunk control and muscle power is absent or poor.
	Trunk control is limited and there may be no lower abdominal/spinal activity.
	Hand grasp, release and wheelchair propulsion may be fairly symmetrical between the upper limbs, with little no limitation in execution of upper limb strikes. Trunk control is good.

Règles complètes de parakaraté de la WKF [Règles de parakaraté | WKF](#)
(en anglais)

Les athlètes appartenant à la catégorie de mobilité réduite debout de Karaté Canada et qui ne sont pas admissibles à la catégorie de la WKF doivent concourir sans fauteuil roulant.

Standeers	
Athletes with restricted joints, muscle weakness or loss of limbs, co-ordination impairments (hypertonia, ataxia, athetosis) and short stature	
K40	Impairments in both arms in the shoulder and elbows
	Impairments in one arm at the elbow or shoulder
	Impairments in both arms in the elbows and wrists
	Impairments in one arm at the wrist or elbow or in the ankle and foot.
	Co-ordination impairment in both legs
	Coordination impairment or involuntary movements that affects both the arms and legs.
	Co-ordination impairments down one side of their body
	Mild coordination difficulties.
	Short stature (Adult standing height less than or equal to 145cm (males)/137cm (females); AND Arm length less than or equal to 66cm (males)/63cm (females); AND Standing height plus arm length less than or equal to 200cm (males)/190cm (females).

Les formulaires de diagnostic médical et les documents complémentaires suivants doivent être envoyés par courriel à Gillian Benson (gillian.benson@karatecanada.org) avant le 1^{er} juin 2022.

Article 6.5 des règles de classification pour le parakaraté de la WKF : [ParaKarate_Classification_Rules.pdf \(wkf.net\)](#) (en anglais)

Formulaire de diagnostic médical : déficience intellectuelle (en anglais) [Microsoft Word - 08-04-21 MDF II Athletes new.docx \(wkf.net\)](#)

Virtus Sport [VIRTUS – World Intellectual Impairment Sport](#)

Les athlètes des catégories K21 et K22 doivent obtenir une classification II1 ou II2 de Virtus. Le processus d'application prend de deux à trois mois et s'effectue avec un administrateur national de l'admissibilité de Karaté Canada. Les athlètes peuvent concourir à un championnat national de KC s'ils sont admissibles, mais ne peuvent être admis à l'équipe senior tant qu'ils n'ont pas reçu de classification de Virtus. Communiquez avec Karaté Canada pour obtenir une classification de Virtus.

Formulaire de diagnostic médical : fauteuil roulant (en anglais) [Microsoft Word - 08-04-21 MDF WC Athletes.docx \(wkf.net\)](#)

Formulaire de diagnostic médical : déficience visuelle (en anglais) [Microsoft Word - 18-07-20 MDF VI Athletes new.docx \(wkf.net\)](#)

Catégorie Karaté Canada – Formulaire de diagnostic médical : mobilité réduite debout [KC-MDF-SMI-Athletes.docx \(live.com\)](#)



Karaté Canada se réserve le droit de jumeler les catégories afin d’offrir un calibre de compétition adéquat. Les athlètes recevront des points dans la catégorie dans laquelle ils sont inscrits.

ANNEXE 3 – HORAIRE DES ACTIVITÉS

Note : Sujet à changement

MARDI 28 JUIN

Heure	Activité
12 h – 21 h	Accréditation
12 h – 21 h	Entraînement pour les équipes*

* Les plages horaires devront être réservées.

MERCREDI 29 JUIN

Heure	Activité
8 h – 18 h	PNCE Comp Dév
8 h – 21 h	Entraînement pour les équipes*
9 h – 17 h	Accréditation
17 h – 19 h	Présentation HP (dates à confirmer)

* Les plages horaires devront être réservées.

JEUDI 30 JUIN

Heure	Activité
8 h – 16 h	Pesée – <u>Femmes</u>
8 h – 16 h	Pesée – <u>Hommes</u>
9 h – 18 h	FORMATION
9 h – 12 h	Accréditation
9 h – 12 h	Réunion KC et OPTS (conversation matinale)
9 h – 18 h	Entraînement pour les équipes
12 h – 21 h	Examens de Dan
18 h – 19 h	Rencontre d'information pour les officiels
18 h – 19 h	Formation des bénévoles
18 h – 20 h	Rencontre technique pour les entraîneurs

VENDREDI 1^{er} JUILLET

Heure	Activité
8 h – 21 h	Cérémonie d'ouverture
9 h – 19 h	Compétitions
8 h – 21 h	Entraînement pour les équipes

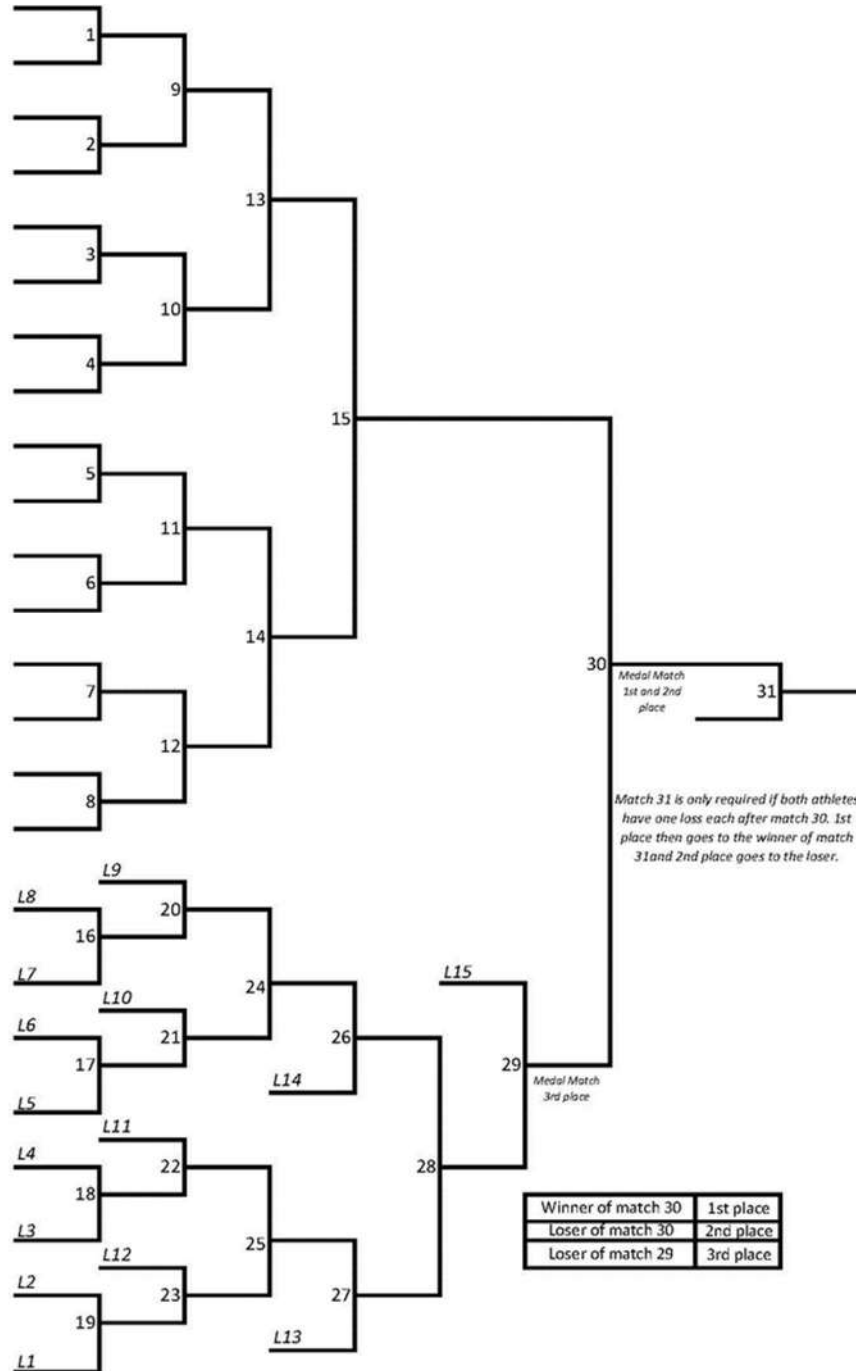
SAMEDI 2 JUILLET

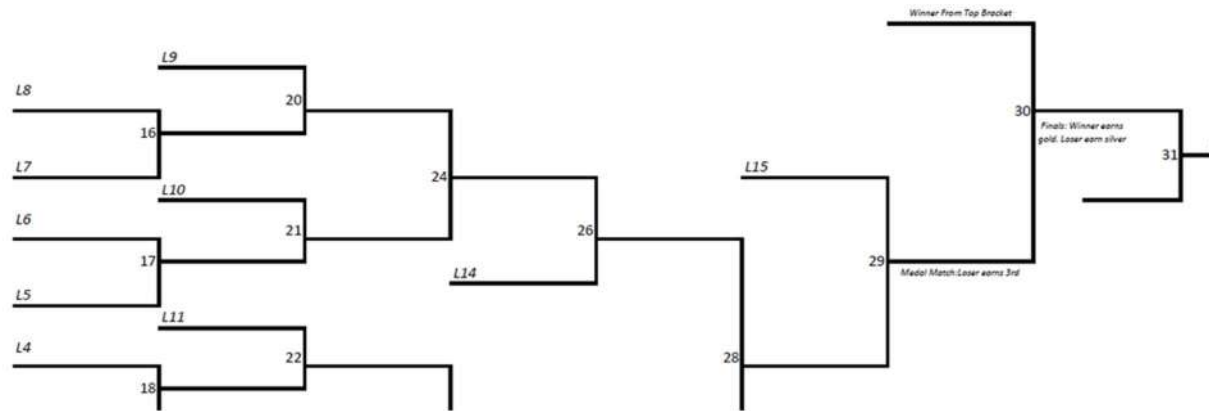
Heure	Activité
8 h – 18 h	Compétitions
8 h – 21 h	Entraînement pour les équipes

DIMANCHE 3 JUILLET

Heure	Activité
9 h – 18 h	Compétitions
19 h – Minuit	Banquet de Karaté Canada

ANNEXE 4 – EXEMPLES DE LA FORMULE DE DOUBLE ÉLIMINATION





ANNEXE 5 – TABLEAU D’ADMISSIBILITÉ DES COMPÉTITEURS EN FONCTION DE L’ÂGE

	YOUTH	CADET	JUNIOR	U21	SENIOR
	Birthdate between	Birthdate between	Birthdate between	Birthdate between	Birthdate
Kata	August 26th 2008 July 1st 2010	August 26th 2006 October 26th 2008	August 26th 2004 October 26th 2006	August 26th 2001 October 26th 2004	On or before May 1st 2007
Kumite	August 26th 2008 July 1st 2010	August 26th 2006 October 26th 2008	August 26th 2004 October 26th 2006	August 26th 2001 October 26th 2004	On or before May 1st 2005
Team Kata	N/A	August 26th 2004	October 26th 2008	August 26th 2001 October 26th 2004	On or before May 1st 2007
Parakarate	September 7th 2006 July 1st 2010		N/A		On or before September 6th 2006

1 ^{er} juil. 2022	Date de fin des Championnats nationaux
25 août 2022	Date de début prévue du Championnat panaméricain junior 2022
6 sept. 2022	Date de début prévue du Championnat du Commonwealth 2022
26 oct. 2022	Date de début prévue du Championnat du monde junior 2022
1 ^{er} mai 2023	Date de début prévue des Championnats panaméricains seniors 2023

ANNEXE 6 – EXIGENCES DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS POUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2022

Number of Coaches	Required Training/Certification											
1	Comp Dev Certified											
2	Comp Dev Certified	Comp Intro Trained										
3	Comp Dev Certified	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained									
4	Comp Dev Certified	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained								
5	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained							
6	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained						
7	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained					
8	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained				
9	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained			
10	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained		
11	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	Comp Dev Trained	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained
12	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	Comp Dev Trained	Comp Dev Trained	Comp Dev Trained	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	Comp Intro Certified	Comp Intro Trained	Comp Intro Trained

Legend
 CD = Competition Development
 MSM = Multisport module
 MED = Making Ethical Decision (module or evaluation)

* All the required training/certification has to be completed before Nationals.
 ** First time coaches can have an exemption as long as they do the Make Ethical Decision Training and/or online MED Evaluation + the Making Head Way online module. If you have, for example, 6 coaches and 2 of them are first timers, the new coaches will take the last 2 spots. See line below.

6	Comp Dev Certified	Comp Dev Certified	CD Karate Module + 3 MSM + MED	CD Karate Module + 3 MSM + MED	New Coach 1	New Coach 2
---	--------------------	--------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------	-------------

ANNEXE 7 – BANQUET DE REMISE DES PRIX

Heureuse de renouer avec cette coutume, Karaté Canada tiendra son banquet annuel de remise de prix après la fin des compétitions, le dimanche 3 juillet, au **Delta St. John's**.

Ne manquez pas la célébration annuelle de l'amitié et de l'excellence au sein du karaté canadien!

Les billets, au coût de 85 \$ par personne, comprennent un repas ainsi que l'accès au banquet de remise des prix et à la danse qui suivra immédiatement le banquet.

Nous pourrons vous dire comment les acheter sous peu.

ANNEXE 8 – QUOI FAIRE À ST. JOHN’S

Comme on le dit souvent, on ne se retrouve pas à Terre-Neuve par accident! Tant qu’à être sur notre île, pourquoi ne pas profiter de ses paysages, de sa gastronomie et de tout ce qu’elle a à offrir?

Voici quelques-unes de mes recommandations pour votre séjour à St. John’s, et si vous en voulez d’autres, rendez-vous sur le site Web de notre partenaire [Destination St. John’s](#).



À la fois vibrante, colorée, sauvage et raffinée, St. John’s n’est pas que la capitale de la province, c’est aussi le cœur de sa vie culturelle. C’est, depuis toujours, un terreau fertile pour l’art, l’architecture, la musique et la gastronomie. Vous n’avez pas fini de faire des trouvailles. – Destination St. John’s

[Site historique national de Signal Hill](#)

Attrait le plus populaire de St. John’s, Signal Hill rappelle le passé historique de la ville et le rôle marquant qu’elle a joué dans l’histoire des communications. On y trouve des sentiers de randonnée côtiers, des paysages hauts en couleur ainsi qu’une vue panoramique sur l’Atlantique.



[Iceberg Quest](#)

Embarquez-vous pour l'expérience primée Iceberg Quest, à départ du centre-ville de St. John's. À proximité des hôtels et des gîtes touristiques, cette visite guidée de deux heures vous donne une vue imprenable sur Cap Spear, la tour Cabot et le Fort Amherst depuis la mer. D'autres sorties vous seront aussi proposées.



[Ocean Quest Zodiac Tour](#)

À quelques minutes de route de St. John's, embarquez dans un bateau pneumatique pour une visite guidée qui conjugue adrénaline et découverte de la région.



[Village Quidi Vidi](#)

Quidi Vidi est situé à l'extrémité Est du centre-ville de St. John's. Véritable village-dans-une-ville, Quidi Vidi est l'un des plus vieux hameaux de pêche en Amérique du Nord.



[St. John's Fish Exchange](#)

Superbe restaurant avec une vue magnifique sur le port de St. John's.

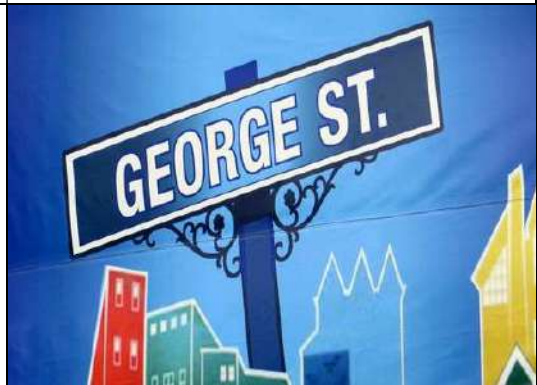
Et ne vous en faites pas : les langues de morue et les *scrunchions* (oreilles de crisse typiques de Terre-Neuve) viennent en hors-d'œuvre avant le steak!



[Rue George – La plus grande petite rue d'Amérique du Nord](#)

On ne peut pas aller à St. John's sans profiter de la célèbre rue George.

Des restos locaux aux pubs avec prestations musicales, comme [O'Reilly's](#), il y a de quoi plaire à tout le monde.

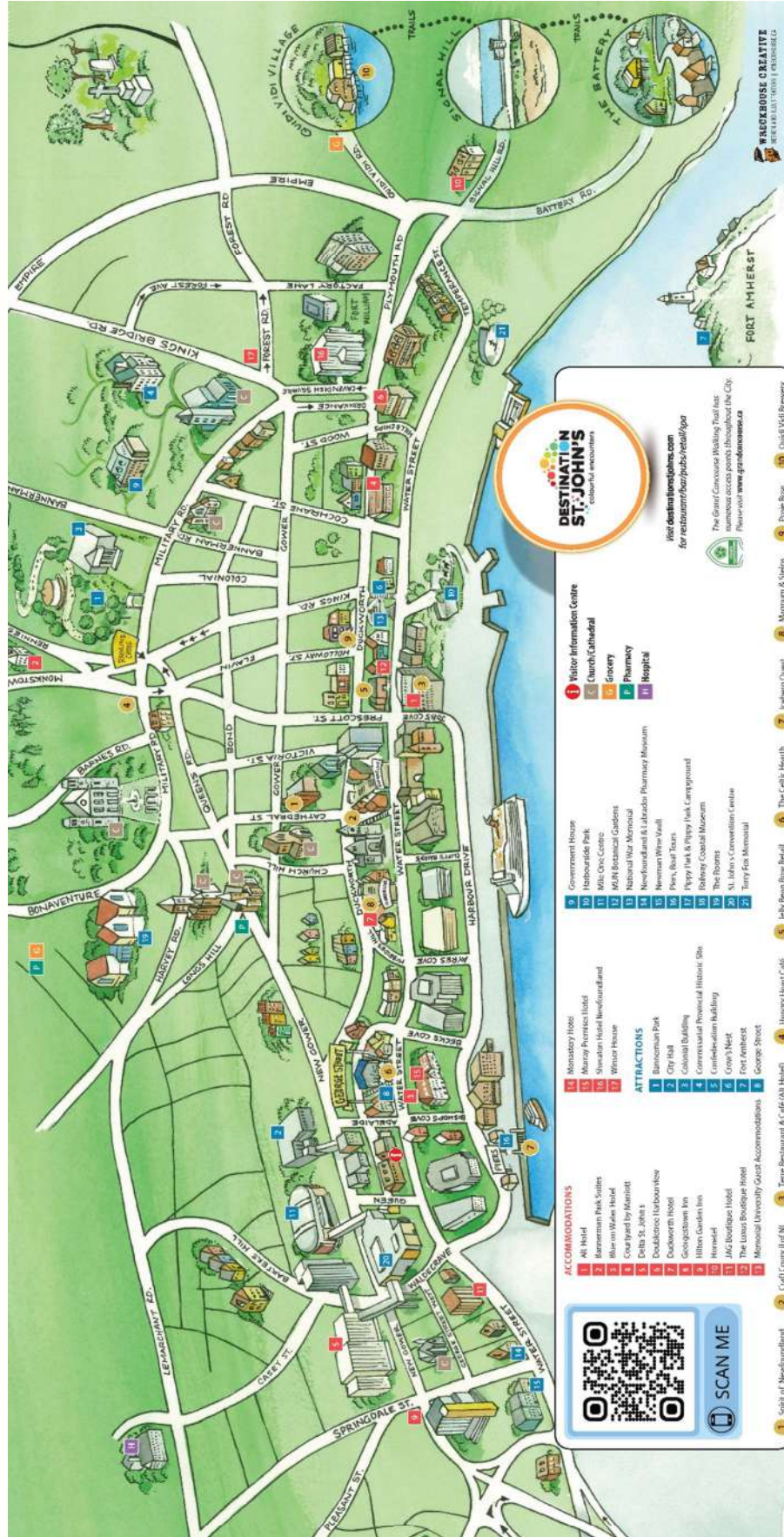


IMPORTANT : IL Y A UN NOMBRE LIMITÉ DE VÉHICULES À LOUER. RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT.



Les attraits de St. John's et de ses environs vous intéressent? Nous vous encourageons à faire affaire avec une entreprise touristique, comme [McCarthy's Party](#),

qui propose des sorties d'une journée ou plus et des activités sociales structurées qui pourraient plaire à votre équipe, vos amis et votre famille.



DESTINATION ST. JOHN'S
a beautiful experience

Visit destinationstjohns.com for restaurant/pub/venue/info

The Grand Concourse Walking Trail has numerous access points throughout the City. Please visit www.gradenews.ca

ACCOMMODATIONS

- 1 All Hotel
- 2 Barramien Park Suites
- 3 Blue Inn Water Hotel
- 4 Courtyard by Marriott
- 5 Delta St. John's
- 6 Doubletree Harbourview
- 7 Duckworth Hotel
- 8 Georgetown Inn
- 9 Hilton Garden Inn
- 10 Homewood
- 11 JAC Boutique Hotel
- 12 The Lotus Boutique Hotel
- 13 Memorial University Guest Accommodations
- 14 Craft Council of NL

ATTRACTIONS

- 1 Barramien Park
- 2 City Hall
- 3 Colonial Building
- 4 Confederation Building
- 5 Crow's Nest
- 6 Fort Amherst
- 7 George Street
- 8 Monastery House
- 9 Marzay-Purves House
- 10 Situation Hotel Newfoundland
- 11 Winter House
- 12 National War Memorial
- 13 Newfoundland & Labrador Pharmacy Museum
- 14 Newsman Wine Vault
- 15 Pines Boat Tours
- 16 Pippy Park & Pippy Park Campground
- 17 Robbery Coastal Museum
- 18 The Rooms
- 19 St. John's Convention Centre
- 20 Tony Fox Memorial

Visitor Information Centre

- 1 Visitor Information Centre
- 2 Church Cathedral
- 3 Grocery
- 4 Pharmacy
- 5 Hospital

9 Government House
10 Harbourside Park
11 MHC Civic Centre
12 M.J.N. Botanical Gardens
13 National War Memorial
14 Newfoundland & Labrador Pharmacy Museum
15 Newsman Wine Vault
16 Pines Boat Tours
17 Pippy Park & Pippy Park Campground
18 Robbery Coastal Museum
19 The Rooms
20 St. John's Convention Centre
21 Tony Fox Memorial

1 Jelly Bean Bow Retail
2 The Cells Health
3 Iceberg Queen
4 Magnum & Steins
5 Power Row
6 Quick Vail Brewery

SCAN ME